

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

PeintureAimant (MV-GRY-M)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie de produits [PC]

Colorant

Catégories de processus [PROC]

Activités manuelles avec contact physique de la main

Application au rouleau ou au pinceau

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

MagPaint Europe B.V.

Rue : Riezenweg 2

Code postal/Lieu : 7071 PR Ulft

Téléphone : 0315 386 473

1.4 Numéro d'appel d'urgence

0315 386 473

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9; N°CAS : 2634-33-5
Poids : ≥ 0,005 - < 0,05 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400
Limites de concentrations spécifiques : Skin Sens. 1 ; H317: C ≥ 0,05 %
MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9
Poids : ≥ 0,00015 - < 0,0015 %
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H310 Acute Tox. 2 ; H330 Acute Tox. 3 ; H301 Skin Corr. 1C ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 EUH071
Limites de concentrations spécifiques : Eye Dam. 1 ; H318: C ≥ 0,6 % • Skin Corr. 1C ; H314: C ≥ 0,6 % • Eye Irrit. 2 ; H319: C ≥ 0,06 % • Skin Irrit. 2 ; H315: C ≥ 0,06 % • Skin Sens. 1A ; H317: C ≥ 0,0015 % • (M=100)

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

5.4 Indications diverses

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Evacuation de la chaleur pour éviter une élévation de la pression.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Pour l'élimination des déchets, contacter les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Éliminer immédiatement les quantités renversées.

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Température de stockage recommandée Tenir à l'écart de Radiations UV/rayonnement solaire Éviter de: Gelures

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Protection individuelle

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Temps de pénétration Epaisseur du matériau des gants Matériau approprié NBR (Caoutchouc nitrile)

En cas d'un bref contact avec la peau : Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Odeur caractéristique Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Aspect : Liquide

Couleur : gris

PCN Couleur : gris

Odeur : caractéristique

Caractéristiques en matière de sécurité

Densité :	(20 °C)	2,5	g/cm ³
pH :		8,5 - 9,5	
Teneur en COV maximale (CE) :	<	0,5	Pds %
Point de fusion/point de congélation :	Aucune donnée disponible		
Point de congélation :	non déterminé		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	non déterminé		
Température de décomposition :	non déterminé		
Point éclair :	négligeable		
Température d'auto-inflammation :	négligeable		
Limite inférieure d'explosivité :	négligeable		
Limite supérieure d'explosivité :	négligeable		
Pression de vapeur :	non déterminé		
Densité relative :	Aucune donnée disponible		
Test de séparation des solvants :	non déterminé		
Solubilité dans l'eau :	Aucune donnée disponible		
Solubilité dans l'eau :	non déterminé		
log P O/W :	non déterminé		
Temps d'écoulement :	non déterminé		
Viscosité :	Aucune donnée disponible		
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible		
Seuil olfactif :	non déterminé		
Indice d'évaporation :	non déterminé		
Vitesse d'évaporation :	Aucune donnée disponible		
Liquides comburants :	Négligeable.		
Propriétés explosives :	Négligeable.		

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation cutanée

Paramètre : Sensibilisation cutanée (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)

Espèce : Cochon d'Inde

Résultat : Sensibilisants.

Méthode : OCDE 406

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP.

11.2 Informations sur les autres dangers

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Autres effets néfastes

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)

Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Dose efficace : 0,22 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

Méthode : OCDE 203

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)

Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Dose efficace : 0,098 mg/l

Temps d'exposition : 28 D

Méthode : OCDE 210

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	0,1 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	OCDE 202
Paramètre :	EC50 (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Espèce :	Skeletonema costatum
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	0,0052 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	DIN EN ISO 10253
Paramètre :	NOEC (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Espèce :	Skeletonema costatum
Dose efficace :	0,00064 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	DIN EN ISO 10253

Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques

Paramètre :	NOEC (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace :	0,004 mg/l
Temps d'exposition :	21 D
Méthode :	OCDE 211

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre :	NOEC (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Dose efficace :	0,0012 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	OCDE 201
Paramètre :	EC50 (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Dose efficace :	0,048 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	OCDE 201

Toxicité sur les microorganismes

Paramètre :	EC50 (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Espèce :	Activated Sludge
Dose efficace :	7,92 mg/l
Temps d'exposition :	3 h
Méthode :	OCDE 209
Paramètre :	EC20 (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Espèce :	Activated Sludge
Dose efficace :	0,97 mg/l
Temps d'exposition :	3 h
Méthode :	OCDE 209

12.2 Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

Les différents composants sont biodégradables.

Biodégradation

Paramètre :	Baisse de BiAS (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Inoculum :	Temps de demi-réaction
Taux de décomposition :	1,82 - 1,92 D
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 308
Paramètre :	Baisse de BiAS (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Taux de décomposition :	100 %
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 302B
Paramètre :	Baisse de BiAS (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Taux de décomposition :	> 80 %
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 303A
Paramètre :	Diminution du COD (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Taux de décomposition :	> 60 %
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 301D

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Paramètre :	Facteur de bioconcentration (FBC) (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Valeur :	3,16
Méthode :	Facteur de bioconcentration (FBC)
Paramètre :	Log KOW (MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Valeur :	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Évaluation :	< 0,71
Méthode :	Méthode CLHP
Méthode :	OCDE 117

Mélange non-testé.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

15. Limites d'utilisation

16.2 Abréviations et acronymes

a.i. = Active ingredient

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (US)

ADR = European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road

AFFF = Aqueous Film Forming Foam

AISE = International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products (joint project of AISE and CEFIC)

AOAC = AOAC International (formerly Association of Official Analytical Chemists)

aq. = Aqueous

ASTM = American Society of Testing and Materials (US)

atm = Atmosphere(s)

B.V. = Beperkt Vennootschap (Limited)

BCF = Bioconcentration Factor

bp = Boiling point at stated pressure

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

bw = Body weight
ca = (Circa) about
CAS No = Chemical Abstracts Service Number (see ACS - American Chemical Society)
CEFIC = European Chemical Industry Council (established 1972)
CIPAC = Collaborative International Pesticides Analytical Council
CLP = REGULATION (EC) No 1272/2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures.
Conc = Concentration
cP = CentiPoise
cSt = Centistokes
d = Day(s)
DIN = Deutsches Institut für Normung e.V.
DNEL = Derived No-Effect Level
DT50 = Time for 50% loss; half-life
EbC50 = Median effective concentration (biomass, e.g. of algae)
EC = European Community; European Commission
EC50 = Median effective concentration
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EU, outdated, now replaced by EC Number)
ELINCS = European List of Notified (New) Chemicals (see Tab 7, Background - Guide)
ErC50 = Median effective concentration (growth rate, e.g. of algae)
EU = European Union
EWC = European Waste Catalogue
FAO = Food and Agriculture Organization (United Nations)
GIFAP = Groupement International des Associations Nationales de Fabricants de Produits Agrochimiques (now CropLife International)
h = Hour(s)
hPa = HectoPascal (unit of pressure)
IARC = International Agency for Research on Cancer
IATA = International Air Transport Association
IC50 = Concentration that produces 50% inhibition
IMDG Code = International Maritime Dangerous Goods Code
IMO = International Maritime Organization
ISO = International Organization for Standardization
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
IUPAC = International Union of Pure and Applied Chemistry
kg = Kilogram
Kow = Distribution coefficient between n-octanol and water
kPa = KiloPascal (unit of pressure)
LC50 = Concentration required to kill 50% of test organisms
LD50 = Dose required to kill 50% of test organisms
LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit
LOAEL = Lowest observed adverse effect level
mg = Milligram
min = Minute(s)
ml = Milliliter
mmHg = Pressure equivalent to 1 mm of mercury (133.3 Pa)
mp = Melting point
MRL = Maximum Residue Limit
MSDS = Material Safety Data Sheet
n.o.s. = Not Otherwise Specified
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health (US)
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No observed effect concentration
NOEL = No Observable Effect Level
NOx = Oxides of Nitrogen
OECD = Organization for Economic Cooperation and Development

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)

OEL = Occupational Exposure Limits
Pa = Pascal (unit of pressure)
PBT = Persistent, Bioaccumulative or Toxic
pH = -log₁₀ hydrogen ion concentration
pKa = -log₁₀ acid dissociation constant
PNEC = Previsible Non Effect Concentration
POPs = Persistent Organic Pollutants
ppb = Parts per billion
PPE = Personal Protection Equipment
ppm = Parts per million
ppt = Parts per trillion
PVC = Polyvinyl Chloride
QSAR = Quantitative Structure-Activity Relationship
REACH = Registration, Evaluation and Authorization of CHemicals (EU, see NCP)
SI = International System of Units
STEL = Short-Term Exposure Limit
tech. = Technical grade
TSCA = Toxic Substances Control Act (US)
TWA = Time-Weighted Average
vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative
WHO = World Health Organization = OMS
y = Year(s)

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

**Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



Nom commercial du produit : PeintureAimant
Mise à jour : 28-06-2024
Date d'édition : 28-6-2024

Version (Révision) : 10.1.0 (10.0.0)